

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GRAND LIEU : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DÉCISION DU BUREAU – SÉANCE DU 13 JANVIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi 13 Janvier, LES MEMBRES DU BUREAU DE GRAND LIEU COMMUNAUTE se sont réunis à 18h00 au siège communautaire à La Chevrolière.

Étaient présents :

- M. Johann **BOBLIN**
- M. Stéphan **BEAUGÉ**
- M. Loïc **PLANET**
- M. Frédéric **LAUNAY**
- M. Yannick **FÉTIVEAU**
- M. Patrick **BERTIN**
- M. Bernard **COUDRIAUX**
- M. Jean-Jacques **MIRALLIÉ**

Était excusée :

- Mme Karine **PAVIZA**

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX DE RENOVATION DE LA PISCINE ESTIVALE
AQUA 9 SUR LA COMMUNE DE MONTBERT**

Grand Lieu Communauté a lancé fin 2024 la Maitrise d'œuvre pour des travaux de rénovation, modernisation et mise aux normes de la piscine estivale AQUA 9 sur la commune de MONTBERT.

Suite au projet proposé par le cabinet d'architecture AGS associé au bureau d'étude GRUET, Grand Lieu communauté a lancé le 10 octobre 2025 une consultation, selon une procédure adaptée ouverte avec une décomposition en 16 lots comme suit :

- LOT 01 - Désamiantage
- LOT 02 - Démolition
- LOT 03 - Gros œuvre
- LOT 04 - Charpente bois et Bardage
- LOT 05 - Etanchéité toiture
- LOT 06 - Traitement des façades
- LOT 07 - Cabines & Vestiaires
- LOT 08 - Menuiserie bois & Agencement
- LOT 09 - Menuiseries Métalliques
- LOT 10 - Revêtement dur - sols & murs
- LOT 11 - Peinture
- LOT 12 - Faux plafond
- LOT 13 - Electricité Courant fort et courant faible - Photovoltaïque
- LOT 14 - Chauffage Ventilation Plomberie
- LOT 15 - Traitement d'eau
- LOT 16 - Espaces verts

La date de remise des offres était fixée au 10 Novembre 2025 à 12h00 au plus tard.

À la réception des offres, 56 offres ont été reçues et déclarées conformes.

L'entreprise ROSAY TECHNIQUE candidat au Lot n°5 Etanchéité Toiture a déposé une offre inappropriée au sens de l'article L2152-4 du code de la commande publique. Par conséquent son offre est éliminée.

Les critères de jugements des offres étaient : 40 points sur les prix des prestations ; 60 points sur la valeur technique de l'offre.

Une négociation a été engagée avec les entreprises les mieux classées pour tous les lots

Après analyse et au vu des critères de jugement des offres indiqués dans le règlement de la consultation, il est proposé au Bureau communautaire d'attribuer les marchés de la manière suivantes :

N°	Lot	Nombre d'offres	Entreprise attributaire	Montant € HT
01	Désamiantage	7	EG_D	15 635,00 €
02	Démolition	2	AURON MECHINEAU	35 550,00 €
03	Gros œuvre	3	SARL SEGGO	392 700,00 €
04	Charpente Bois & Bardage	1	CBL CHARPENTE	22 871,82 €
05	Etanchéité Toiture	9	BATITECH	34 750,00 €
06	Traitement des façades	1	JC RAVALEMENT	52 259,20 €
07	Equipements Cabines Vestiaires & Casiers	2	NAVIC	62 000,00 €
08	Menuiseries Bois & Agencement	5	ARCOBOIS	19 926,31 €
09	Menuiseries Métalliques	2	UEST INDUSTRIES	61 451,00 €
10	Revêtement dur-Sols & Murs	7	2 AC	66 747,57 €
11	Peinture	5	VOLUME ET COULEURS	4 650,00 €
12	Faux Plafonds	5	MULTIFACES	13 456,00 €
13	Electricité Photovoltaïque	3	HUGUET INGENIERIE	79 500,00 €
14	Chauffage Ventilation Plomberie	6	FORCENERGIE	166 000,00 €
15	Traitement d'Eau	1	HERVE THERMIQUE	78 416,89 €
16	Espaces verts	2	MORIO PAYSAGE	10 276,70 €
MONTANT TOTAL € HT				1 116 190,49 €
MONTANT TVA 20 %				223 238,10€
MONTANT TOTAL € TTC				1 339 428,59€

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 1^{er} février 2022, portant délégation du Conseil communautaire au Bureau, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, y compris les groupements de commandes (pour tous les types de marchés : travaux fournitures, services, TIC et prestations intellectuelles), dont le montant est compris entre 40 000 € HT et le seuil des procédures formalisées pris en référence des directives européennes et arrêté pour les marchés de fournitures et de services ;

VU le rapport d'analyse des offres de ce marché passé selon une procédure « adaptée » ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au budget 2026 ;

Le Bureau de Grand Lieu Communauté, DÉCIDE, A L'UNANIMITÉ :

Article 1 : D'ATTRIBUER le marché public de travaux de réhabilitation de la piscine estivale AQUA9 de la commune de Montbert, à l'entreprise :

- Lot 01 : **L'Entreprise EG_D** – 8 rue Raoul Mortier – ZAE Beauregard – 86619 Vouillé, pour un montant global et forfaitaire de **15 635.00 € HT** ou **18 762,00 € TTC**.
- Lot 02 : **L'Entreprise AUBRON MECHINEAU** – Route de Vertou – 44190 Gorges, pour un montant global et forfaitaire de **35 550,00 € HT**, soit **42 660,00 € TTC**.
- Lot 03 : **L'Entreprise SEGGO SAS** – ZA de la Raye – 13 rue du Vivier 44140 Montbert, pour un montant global et forfaitaire de **392 700.00 € HT**, soit **471 240.00 € TTC**.
- Lot 04 : **L'Entreprise CBL CHARPENTE** – 8 rue des Frères Lumières – 44650 Legé, pour un montant global et forfaitaire de **22 871.82 € HT**, soit **27 446.18 € TTC**.
- Lot 05 : **L'Entreprise BATITECH** – 12 rue de la Gatine – ZI du Cornier – 49300 Cholet, pour un montant global et forfaitaire de **34 750.00 € HT**, soit **41 700.00 € TTC**.
- Lot 06 : **L'Entreprise JC RAVALEMENT** – 149 rue des Marquis 85600 Saint Hilaire de Loulay, MONTAIGU VENDEE, pour un montant global et forfaitaire de **52 259.20 € HT**, soit **62 711.04 € TTC**.
- Lot 07 : **L'Entreprise SAS NAVIC** – 4 rue de la Balmette – 74230 Thônes, pour un montant global et forfaitaire de **62 000.00 € HT**, soit **74 400.00 € TTC**.
- Lot 08 : **L'Entreprise SAS ARCOBOIS** – 30 rue de la Paix – 44140 La Planche, pour un montant global et forfaitaire de **19 926.31 € HT**, soit **23 911.57 € TTC**.
- Lot 09 : **L'Entreprise OUEST INDUSTRIES** – 6 Bis, rue de la Chaumiére – 44120 Vertou, pour un montant global et forfaitaire de **61 451.00 € HT**, soit **73 741.20 € TTC**.
- Lot 10 : **L'Entreprise 2AC** – 266 Avenue Daumesnil – 75012 PARIS, pour un montant global et forfaitaire de **66 747.57 € HT**, soit **80 097.08 € TTC**.
- Lot 11 : **L'Entreprise SAS VOLUME ET COULEURS** – 26 rue Bobby Sands – 44800 Saint Herblain, pour un montant global et forfaitaire de **4 650.00 € HT**, soit **5 580.00 € TTC**.
- Lot 12 : **L'Entreprise MULTIFACES** – 29 rue Durance – 44100 Nantes, pour un montant global et forfaitaire de **13 456.00 € HT**, soit **16 147.20 € TTC**.
- Lot 13 : **L'Entreprise HUGUET INGENIERIE** – 22 rue Jean François CAIL – ZI Nord BP 235 – 85402 Luçon, pour un montant global et forfaitaire de **79 500.00 € HT**, soit **95 400.00 € TTC**
- Lot 14 : **L'Entreprise FORCENERGIE** – 9 rue du Progrès – ZA La Croix Danet – 44140 Geneston, pour un montant global et forfaitaire de **166 000.00 € HT**, soit **199 200.00 € TTC**.
- Lot 15 : **L'Entreprise HERVE THERMIQUE** – 5 Bis rue du Chêne lassé – 44802 Saint Herblain, pour un montant global et forfaitaire de **78 416.89 € HT**, soit **94 100.27 € TTC**.

- Lot 16 : **L'Entreprise MORIO PAYSAGE** - 18 rue du Bocage – 44270 Saint Etienne de Mer Morte, pour un montant global et forfaitaire de **10 276.70 € HT**, soit **12 332.04 € TTC**.

Article 2 : D'AUTORISER M. le Président ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce marché public.

Article 3 : Monsieur le Directeur général des services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE001-B130126

Publié sur le site internet le : - - / - - / - -

Fait à La Chevrolière, le 14 janvier 2026

Le Président,

Johann BOBLIN,